



Village riche en associations





*Cher(e)s ACHÉROISES, ACHÉROIS,*



Chaque fin d'année, c'est avec plaisir que nous éditons votre bulletin municipal, au travers de ces pages, nous vous informons et rendons compte de nos actions.

Le chemin d'accès à l'atelier communal est réalisé, sécurisant l'entrée et la sortie du matériel, le terrain de boules a été rénové, divers aménagements ont été faits.

Le local destiné aux activités périscolaires est terminé, le cumul d'imprévus a augmenté le coût, désamiantage, éclairage supplémentaire pour l'emplacement PMR (Personne à Mobilité Réduite)

Les locaux scolaires sont aux normes d'accessibilité, il nous reste le centre socioculturel, la mairie, le local des sports et l'église. Une norme terminée, une autre arrive, qui oblige le contrôle d'atmosphère dans les locaux accueillant des enfants. Nos communes doivent toujours faire plus avec moins de moyens.

Je pense qu'il sera nécessaire de repousser d'une année toutes ces obligations, en raison d'une perte de plus de 27000€ sur la dotation de Solidarité Rurale. Les services de l'état et de la DGFIP ne m'ont donné comme élément que la fusion des trois CDC.

Nous sommes membre d'une Communauté de Communes comprenant une commune centrale disposant de bases fiscales plus importantes que les communes alentours, qui voit son potentiel financier augmenter ; de ce fait, nous passons d'un potentiel fiscal de 431,25 € à 505,69 €, sommes censés profiter des services de cette commune centrale, éléments à ce jour que nous ressentons faiblement. D'autres éléments font baisser nos moyens : les transferts de charges vers la Communauté de Communes, la participation solidaire de la voirie, le Plan Local d'Urbanisme, l'instruction des documents d'Urbanisme ; vous aurez les détails dans les pages du bulletin.

Sur les 35 400 communes, plusieurs milliers de Maires (près de 6 200) ont augmenté le taux de leur taxe d'habitation en 2018 ; cette hausse vient télescoper la promesse présidentielle de réduire la taxe d'habitation sur les résidences principales, en trois ans, pour 80 % des contribuables ; ensuite, la taxe d'habitation disparaîtrait totalement, sauf sur les résidences secondaires, en attendant, le dégrèvement devrait être compensé aux communes par l'état mais ce qui préoccupe, c'est la base 2017 qui est retenue, ce qui veut dire qu'il n'y a plus d'évolution possible chaque année. Mais à terme, on ignore comment et si la taxe d'habitation sera compensée.

Un projet de loi de financement des collectivités locales est annoncé pour le premier semestre de l'année prochaine. Les explications à ces hausses d'impôts locaux sont multiples et répondent à des situations très diverses. La majorité des Maires qui ont augmenté les taux sont réellement désemparés, compte tenu des baisses de dotations de l'État depuis plusieurs années. Ils ont à cœur de financer leurs missions, les services à la population et les investissements.

Au demeurant, la liberté de voter les taux des impôts locaux est une prérogative des conseils municipaux, conformément au principe constitutionnel de libre administration des collectivités locales.

Les Maires rendent compte de leur gestion à leurs électeurs, tous les 6 ans, en remettant en jeu leur mandat. Depuis 2008, nous n'avons pas augmenté nos taux d'imposition, il en a été de même cette année, pour ne pas alourdir vos charges, nous préférons ralentir les investissements en attendant le retour des décisions de l'état.

Bon nombre de projets sont en préparation : fin de la mise en conformité de l'éclairage public, accessibilité, voirie, isolation de la petite salle du centre socioculturel, de l'ancienne mairie, travaux de voirie. Des dossiers sont en cours prêts à être déposés, dès que les nuages de l'état se seront dissipés. Heureusement, tout n'est pas noir, nos associations sont là pour apporter de la convivialité, les repas, les randonnées, la belote, le Club Canin, (son Championnat de France fut un succès), le Club Couture a été sollicité pour la confection des chasubles, le Club de la charmille pour le parking, le Comité des Fêtes pour le prêt de matériel. Je me réjouis de voir que les forces vives de notre commune peuvent travailler ensemble. Vous avez envie de vous investir, n'hésitez pas, ils ont besoin de renfort, rejoindre une association permet de partager, de connaître son voisin, de proposer de nouvelles activités, de faire évoluer notre commune. Merci à tous les participants aux maisons fleuries qui égaient notre commune.

Malgré toutes les turbulences contre le développement de nos communes rurales, nous ne devons pas baisser les bras, nous avons besoin de votre soutien. La vie de la commune, ce n'est pas que le conseil municipal qui en est l'acteur, c'est la population qui écrit le scénario. Ensemble, nous évoluerons. Je vous invite à parcourir l'ensemble de ce bulletin pour faire un retour plus précis sur les actions menées et pour prendre connaissance plus en détail de toutes les perspectives que je viens de vous présenter.

Je vous souhaite à tous de passer de très belles fêtes de fin d'année, aux côtés de vos familles, de vos proches, de vos amis. Et c'est avec plaisir que je vous convie à la traditionnelle cérémonie des vœux, le 25 janvier 2019, vers 19 h au centre socioculturel.

Bonne lecture à tous

*André JOUANIN, maire d'Achères*



**André JOUANIN**

**Maire**  
La Rousselle  
Agriculteur



**Édith  
GIRAULT**  
**1ère Adjointe**  
Les Sainjons  
Institutrice



**Stéphane  
PRINCE**  
**2ème Adjoint**  
Les Chavignats  
Salarié viticole



**Josette  
CHAMBELLON-MARTEN**  
**Conseillère**  
Les Berthes  
Psychologue



**Jacques  
LAURENT**  
**Conseiller**  
La Marlunerie  
Retraité



**Bénédicte  
FREBAULT**  
**Conseillère**  
Le Bois-Chanterelle d'en Bas  
Agricultrice / Conseillère en séjour



**Cédric  
FROMENTEAU**  
**Conseiller**  
Le Bourg  
Chauffeur routier



**Dominique  
PATKA**  
**Conseiller**  
La Blanchisserie  
Fonctionnaire



**Alain  
LE GREZAUSE**  
**Conseiller**  
Les Bruyères  
Retraité

# Composition des commissions

## COMMISSION FINANCES, BUDGET, COMPTABILITE & ARCHIVES

André JOUANIN  
Edith GIRAULT  
Bénédicte FREBAULT  
Jacques LAURENT

## COMMISSION DES QUESTIONS SCOLAIRES

André JOUANIN  
Edith GIRAULT  
Cédric FROMENTEAU  
Josette CHAMBELLON-  
MARTEN

## Représentants du Conseil Municipal au CONSEIL D'ECOLE

André JOUANIN  
Edith GIRAULT  
Cédric FROMENTEAU

## COMMISSION VOIRIE & URBANISME

André JOUANIN  
Cédric FROMENTEAU  
Josette CHAMBELLON-  
MARTEN  
Edith GIRAULT  
Alain LE GREZAUSE  
Bénédicte FREBAULT

## COMMISSION FETES & CEREMONIES

André JOUANIN  
Cédric FROMENTEAU  
Alain LE GREZAUSE  
Dominique PATKA

## COMMISSION DES QUESTIONS AGRICOLES

André JOUANIN  
Stéphane PRINCE  
Bénédicte FREBAULT

## COMMISSION DES TRAVAUX SUR LES IMMEUBLES BATIS, MEUBLES & IMMEUBLES

André JOUANIN  
Jacques LAURENT  
Cédric FROMENTEAU  
Josette CHAMBELLON-  
MARTEN  
Edith GIRAULT  
Alain LE GREZAUSE  
Bénédicte FREBAULT

## COMMISSION DES AFFAIRES SANITAIRES ET ASSAINISSEMENT

André JOUANIN  
Stéphane PRINCE  
Jacques LAURENT

## COMMISSION DE GESTION DE L'ETANG ET DE L'ENVIRONNEMENT

André JOUANIN  
Josette CHAMBELLON-  
MARTEN  
Alain LE GREZAUSE

## COMMISSION DE LA COMMUNICATION

André JOUANIN  
Edith GIRAULT  
Josette CHAMBELLON-  
MARTEN  
Jacques LAURENT  
Bénédicte FREBAULT  
Alain LE GREZAUSE

## COMMISSION DE GESTION DU PERSONNEL

André JOUANIN  
Stéphane PRINCE  
Josette CHAMBELLON-  
MARTEN  
Alain LE GREZAUSE  
Bénédicte FREBAULT

### La Commission Sociale

André JOUANIN	Sandra GONIN
Josette CHAMBELLON-MARTEN	Guy THEPIN
Edith GIRAULT	Ghislain BERTHIN
Bénédicte FREBAULT	Noëlle BLIN
Alain LE GREZAUSE	Nathalie BRANECKI

## ◀ Délégations intercommunales ▶

### SYNDICAT MIXTE DU PAYS SANCERRE-SOLOGNE

André JOUANIN - *Titulaire*  
Josette CHAMBELLON-MARTEN  
– *Suppléant*

### SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DU CHER (SDE18)

Stéphane PRINCE - *Titulaire*  
Jacques LAURENT - *Suppléant*

### SYNDICAT AEP DE QUANTILLY- ST PALAIS-ACHERES

Stéphane PRINCE - *Titulaire*  
Dominique PATKA - *Titulaire*

### SYNDICAT DE TRANSPORT SCOLAIRE D'HENRICHEMONT

André JOUANIN - *Titulaire*  
Edith GIRAULT – *Titulaire*

### SYNDICAT DE CONSTRUCTION ET DE FONCTIONNEMENT DU COLLEGE D'HENRICHEMONT

André JOUANIN - *Titulaire*  
Edith GIRAULT – *Titulaire*

### COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU HAUT BERRY

André JOUANIN - *Titulaire*  
Edith GIRAULT – *Titulaire*

### Les Syndicats Intercommunaux

Créer ensemble des services d'intérêt général voilà le rôle des Syndicats Intercommunaux. Leurs objets sont très variés : adduction d'eau, santé, ordures ménagères, Maison de l'enfance, etc. Ils permettent d'assurer les services publics qu'attendent les administrés, d'amortir à plusieurs communes le coût d'investissement des grands travaux, de défendre les intérêts des communes auprès du Département et de la Région et bien sûr de protéger les intérêts propres à chacune d'entre elles. Cette forme d'intercommunalité existe depuis plusieurs années.

## ◀ Autres délégations ▶

### ETAT DES LIEUX DU CENTRE SOCIO-CULTUREL

André JOUANIN  
Annie GENTIL

### SECURITE ROUTIERE, REFERENT A LA PREVENTION ROUTIERE

Dominique PATKA  
Edith GIRAULT

### DELEGUES DEFENSE

Jacques LAURENT

### PREFECTURE, ALERTE GALA

André JOUANIN  
Edith GIRAULT  
Stéphane PRINCE

### ADMR

Josette CHAMBELLON-  
MARTEN

### CNAS

Stéphane PRINCE

## ARTISANS

Couverture	<b>EURL Thierry GONIN</b>	Les Chavignats	02 48 26 76 13
Charpentes - Ossatures bois	<b>Ets PARRA</b>	Route de Menetou-Salon	02 48 26 73 64
Couverture	<b>Laurent GAUVIN</b>	La Quiquengrogne	02 48 26 78 92
Serrurerie – Métallerie – Soudure tous métaux	<b>Noël RAVENET</b>	Le Bourg	06 17 44 14 10
Mécanique générale Auto/Agricole	<b>Sébastien ROBINET</b>	Les Sagots	06 30 88 47 80

## AGRICULTEURS

Grandes cultures – Production laitière bovins	<b>GAEC Mouchet</b>	La Ruesse	02 48 26 93 94
Grandes cultures – Bovins allaitants	<b>EARL du Petit Richemont</b>	Le Petit Richemont	02 48 26 73 51
Bovins allaitants	<b>SCEA des Dames</b>	Les Loges	-
Grandes cultures	<b>Bénédicte FREBAULT</b>	Le Bois-Chanterelle d'en Bas	02 48 26 74 58

## SERVICES

Coiffure à domicile	<b>BABETH</b> <i>Elisabeth RECEVEUR</i>	Les Poteries	06 80 40 10 50
Coiffure à domicile	<b>Ludivine PATKA</b>	L'Arrentis	06 34 17 86 77
Courtier en marchandise : Vente de terrains à construire	<b>Mickaël LEFEVRE</b>	Le Bourg	06 83 54 11 89 <a href="http://www.monterrainideal.com">www.monterrainideal.com</a>
Disco mobile, animation, sonorisation	<b>AVENIR MUSIC</b> <i>Patrick FAVIER</i>	La Gaillarderie	06 81 12 66 08
Ecrivain public	<b>A vos écrits</b> <i>Evelyne MOINARD</i>	Les Saulins	06 20 83 44 84 <a href="http://www.avosecrits.fr">www.avosecrits.fr</a>
Entreprise d'espaces verts	<b>Philippe TARIAN</b>	Les Chavignats	06 83 42 08 98
Gîte rural «Les Poteries»	<b>Frédérique DESMOULINS</b>	Les Poteries	02 48 58 12 33
Informatique, Infographie, PAO, Maintenance, Formation	<b>Pascal RIBEAUDEAU</b>	Le Bourg	02 48 26 93 24 <a href="http://www.pascal.ribeaudeau.fr">www.pascal.ribeaudeau.fr</a>
Pension canine, féline, rongeurs. Vente alimentation et articles pour animaux. Education canine.	<b>Le Jardin de Béhémiel</b> <i>Cécile et Denis RIOTTE</i>	Bois Chanterelle d'en Haut	09 53 98 70 37 <a href="http://www.pension-canine-feline-18.fr">www.pension-canine-feline-18.fr</a>
Services à la personne Entretien d'espaces verts	<b>Patrick FAVIER</b>	La Gaillarderie	06 81 12 66 08
Services à la personne Entretien d'espaces verts et petit bricolage	<b>Pascal VALETTE</b>	Les Sainjons	06 13 96 26 48 02 48 02 06 26

## COMMERCANTS

Articles ménagers	<b>Didier MERCIER</b>	Sur les marchés
-------------------	-----------------------	-----------------

### Commerçants venant en tournée sur la commune

BOUCHER - CHARCUTIER	<b>Eric AGOGUE</b> - Henrichemont	Jeudi
SURGELES	<b>ARGEL, THIRIET, TOUPARGEL,...</b>	1 fois par mois
TRAITEUR Salé/Sucré	<b>PATIFRAIS</b>	2 fois par mois – tél : 06 74 94 46 69

*En cas d'erreur ou omission sur cette page, merci de contacter le secrétariat de mairie pour une correction dans la prochaine édition.*

## MAIRIE

☎ 02 48 26 72 10  
✉ [mairie.acheres@wanadoo.fr](mailto:mairie.acheres@wanadoo.fr)  
🌐 <http://www.acheres18.fr>

Horaires d'ouverture : mardi, jeudi, vendredi 14h- 18h

Permanence du maire et/ou des adjoints : sur rendez-vous.

## ÉCOLE

Directeur : Pierre-Yves GIRAULT

☎ 02 48 26 78 76

Horaires : 8h30-12h00 et 13h30-15h30 lundi, mardi, jeudi, vendredi, et de 8h30 à 11h30 le mercredi matin.

APC : Activités Pédagogiques Complémentaires (avec l'enseignant) ou NAP le mardi de 14h30 à 15h30 (avec un intervenant). Activités périscolaires.

Cantine les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

## ACCUEIL PÉRI-SCOLAIRE

L'accueil périscolaire est géré par la Mairie

☎ 02 48 26 78 76

Horaires d'ouverture :

Lun, Mar, Jeu, Ven : 7h30-8h30 et 15h30-19h30.

Mercredi : 7h30-8h30 et 11h30-12h30

## BIBLIOTHÈQUE

Noëlle BLIN et Françoise PAIN

☎ 06 62 61 15 10 ou 06 46 46 79 22

✉ [bibli.acheres@gmail.com](mailto:bibli.acheres@gmail.com)

🌐 <http://bibli.acheres18.fr>

Horaires d'ouverture : mercredi de 15h00 à 17h00 et samedi de 10h00 à 11h30 (sauf vacances scolaires).

**Lire et Faire lire** : Sylvie MAZIER 15h30 à 16h30 (pour les enfants de l'école d'Achères)

## CIMETIÈRE

Concession cinquantenaire : 220 €

Vacation funéraire : 20 €

Caveau provisoire : 50 € / jour (limité à 3 jours)

Pour des raisons de facilité de gestion du cimetière, lors de l'acquisition de la concession, la fosse devra être creusée et une cuve étanche posée. Si ces travaux ne sont pas réalisés, la concession sera déplacée. Les nouvelles concessions ne seront accordées que pour des sépultures de personnes domiciliées sur la commune au moment du décès.

## LOCATION DU CENTRE SOCIO-CULTUREL

	Habitants d'Achères	Personnes hors commune
Moins de 6 h	50 €	80 €
1 jour	150 €	250 €
2 jours	200 €	300 €
Petite salle (1 jour)	60 €	120 €

**Caution** : 500 €

Fournir une attestation d'assurance couvrant les dommages locaux.

**La somme de 100 € sera demandée en versement d'arrhes lors de la réservation, encaissée et non remboursable. Cette somme viendra en déduction du prix total de location.**

A la location s'ajoutent les frais d'utilisation des appareils électriques (chauffage et appareil de cuisine) à partir du 16<sup>ème</sup> KW consommé, au tarif unitaire de 0,25 €.

## ÉTANG COMMUNAL

L'étang communal d'Achères est géré depuis le 5 janvier 2012 par la FDPPMAC (*Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique – Cher*)

Pour y pêcher, il est nécessaire d'acheter une carte.

Les tarifs des cartes vont de 6 € à 96 € (tarifs 2018) et permettent de pêcher dans la plupart des étangs et cours d'eau (1ère et 2ème catégorie) des fédérations de l'EHGO (*Entente Halieutique du Grand Ouest*) et du Club Halieutique Interdépartemental.

Consulter le guide officiel 2018 de la FDPPMAC, dans tous les établissements vendant les cartes de pêche ou téléchargez-le sur le site [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)

Ces cartes sont en vente dans les établissements suivants :

Le Jardin des Fées – HENRICHEMONT : 02 48 26 70 60

GAMM Vert – MENETOU-SALON : 02 48 64 81 72

EUREKA MA MAISON - ST-MARTIN D'AUXIGNY 02 48 64 15 94

11€ : carte journalière

32€ : carte hebdomadaire (7 jours consécutifs)

Autres cartes valables 1 an (du 01 janvier au 31 décembre)

6 € : carte découverte jeune - de 12 ans

20 € : carte de 12 ans à 18 ans

33 € : carte découverte Femme

75 € : carte personne majeure

30 € : timbre EHGO (à apposer sur la carte personne majeure)

96 € : carte interfédérale

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU HAUT BERRY

31 bis route de Rians  
18220 Les Aix-d'Angillon

☎ 02 48 64 75 75

🌐 <http://www.terresduhautberry.fr>

## DÉCHÈTERIES

**Vous avez accès aux 3 déchèteries communautaires sur présentation de votre carte d'accès ou bien d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.**

### Déchetterie d'Henrichemont

Route d'Achères - 18250 HENRICHEMONT

☎ 02 48 26 78 32

Horaires d'ouverture Été (de fin mars à fin octobre)

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h
- mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Horaires d'ouverture Hiver (de fin octobre à fin mars)

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30
- mercredi et samedi 9h à 12h et de 14h à 17h30

### Déchetterie de Rians

Chemin du Poiret - 18220 RIANES

Tél : 02 48 64 43 35

Horaires d'ouverture Été (de fin mars à fin octobre)

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h
- lundi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Horaires d'ouverture Hiver (de fin octobre à fin mars)

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30
- lundi et samedi 9h à 12h et de 14h à 17h30

### Déchetterie de Saint-Martin d'Auxigny

Route de Méry-ès-Bois - 18110 St Martin-d'Auxigny

Tél. : 02 48 64 55 02

Horaires d'ouverture Été (de fin mars à fin octobre)

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h
- mardi, mercredi et samedi de 9h à 12h et 14h à 18h

Horaires d'ouverture Hiver (de fin octobre à fin mars)

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30
- mardi, mercredi et samedi 9h à 12h et 14h à 17h30

## RECYCLERIE

55 rue de Verdun

18250 HENRICHEMONT

☎ 06 89 68 37 24 ou 06 63 51 69 42

✉ [recyclerieduhautberry@laposte.net](mailto:recyclerieduhautberry@laposte.net)

*Horaires d'ouverture (toute l'année):*

mercredi de 9h00 à 12h00

samedi de 9h30 à 12h et de 14h00 à 18h00

## BIEN VIEILLIR

La nouvelle loi à l'Adaptation de la société au vieillissement, entrée en vigueur le 01/01/2016., renforce la volonté des personnes âgées à rester à domicile. Pour en savoir plus, contacter le : CODERPA (Comité Départemental des Retraités et des Personnes Agées)

Rue Heurtault de Lamerville

BP 612

18016 BOURGES CEDEX

☎ 02 48 55 44 37

🌐 <http://www.coderpa18.com>

## LA MSAP

La Maison de Services au public (MSAP), permet de relayer les administrations sur le territoire des Terres du Haut Berry. Vous trouverez en un lieu unique, la possibilité d'être informé et accompagné dans vos démarches administratives comme par exemple actualisation pôle emploi ou déclaration trimestrielle de vos ressources à la CAF, accompagnement à la complétude d'un dossier de demande d'Allocation logement, de retraite ou de CMU, ...

À la MSAP, vous trouverez également à disposition :

- Un poste informatique avec accès Internet, relié à une imprimante,

- Des dépliants d'information spécifiques à chacun des partenaires (CPAM, Pôle emploi, CAF, CARSAT, MSA, Conseil départemental et Mission locale)

- Une permanence bimensuelle de la Mission Locale pour accompagner les jeunes de 16 à 25 vers l'emploi et la formation

- Une permanence mensuelle de l'agence locale de l'énergie et du climat pour vous conseiller sur vos travaux de rénovation et d'économie d'énergie.

La MSAP la plus proche se trouve à St Martin d'Auxigny, 3 route de Méry-ès-bois.

lundi : de 10h à 13h et de 14h30 à 17h30

mardi et jeudi : de 9h à 13h et de 14h30 à 17h30

mercredi : de 13h30 à 14h30

vendredi : de 8h30 à 9h30 et de 14h à 16h

Renseignements sur le site de la communauté de communes ou au 06 70 91 16 74

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Elles peuvent être effectuées jusqu'au 6ème vendredi avant le scrutin en ligne sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou directement en mairie.

Veillez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les jeunes ayant effectué leur Journée Nationale seront inscrits systématiquement par l'I.N.S.E.E.

## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

La durée de validité de la carte nationale d'identité est de 15 ans. Suite à des réticences de certains pays pour l'entrée de ressortissants français sur leur territoire, le renouvellement des cartes nationales d'identité facialement périmées est désormais autorisé pour l'utilisateur souhaitant voyager sauf s'il est titulaire d'un passeport valide. Il est toutefois recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide qui constitue le titre de voyage de droit commun.

## CARTE GRISE

Depuis le 6 novembre 2017, toutes les démarches de certificat d'immatriculation (ex carte grise) se font en ligne et non plus aux guichets des préfectures.

*Si vous n'êtes pas équipé ou si vous éprouvez des difficultés dans l'usage de ces nouveaux outils numériques, des points d'accueil seront mis en place en préfecture où des médiateurs pourront vous aider dans vos démarches en ligne.*

## TRANSPORTS

Depuis le 1er septembre 2017, le réseau d'autobus de transports urbains et scolaires a été transféré à la Région et est devenu REMI (REseau de la Mobilité Interurbaine).



Ce service propose en plus des lignes régulières, un service à la demande pour vous amener à un arrêt d'une ligne régulière. Pour toute question connectez vous sur : <https://www.remi-centrevalde Loire.fr/>

## DYSFONCTIONNEMENTS TÉLÉPHONE OU ELECTRICITÉ

### Pannes de réseaux Orange

Pour signaler une anomalie constatée sur des équipements du réseau Orange : poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées. <https://dommages-reseaux.orange.fr/>

### Coupages de courant

Site internet <http://www.enedis.fr/enedis-a-mes-cotes>

- Par Mobile : Télécharger gratuitement l'application « *Enedis à mes côtés* » depuis l'App Store, Google Play et Windows Phone.  
- Par Téléphone : 09 72 67 50 XX (N° du département concerné)

## PERMIS DE CONDUIRE

Pour faire une demande en ligne (vous devrez disposer d'un moyen de paiement en ligne), vous aurez besoin de :

Photo d'identité :

=> Un code photo d'identité numérique (trouvez facilement votre [cabine de photographie ou photographes](#)) sur le site <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Service-associés/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisée>

=> Une photo d'identité traditionnelle que vous devrez envoyer par courrier postal.

Pièces justificatives au format numérique

(pdf, jpg...) : prendre en photo via votre smartphone, ou scanner

=> Si vous disposez d'une adresse personnelle :

un avis d'imposition ou de non-imposition; une quittance de loyer non-manuscrite; une facture de moins de 6 mois (téléphone fixe ou mobile, gaz, électricité ou eau)

=> Si vous êtes hébergé :

une attestation sur l'honneur de l'hébergeant datée et signée de l'hébergé et de l'hébergeant, certifiant l'hébergement; un justificatif de domicile de l'hébergeant parmi les documents cités précédemment.

Depuis le 1er septembre 2014, la demande de permis de conduire consécutive à une perte, à un vol donne lieu au versement d'un droit de timbre de 25€. Vous pourrez acheter directement votre timbre fiscal numérique au cours de la demande en ligne ou dans de nombreux bureaux de tabac.

### Les étapes

1. [Je créé mon espace ANTS](#) (Agence Nationale des Titres Sécurisés) sur le site : [www.ants.gouv.fr/](http://www.ants.gouv.fr/)
2. Je remplis mon formulaire en ligne,
3. J'envoie ma demande en ligne,
4. Je suis régulièrement informé de l'avancement de ma demande grâce à mon espace, et des notifications par mail et SMS. Pour cela nous vous recommandons vivement de saisir votre numéro de téléphone mobile lors de l'enregistrement de la téléprocédure.

### Plus de facilité et de souplesse

- ◆ Gain de temps : pas de déplacement en Préfecture
- ◆ Simplification de votre démarche : moins de papier, moins d'interlocuteurs, ...
- ◆ Approche 100% digitale : gestion électronique de vos pièces justificatives, notifications, ...



### Naissances

ORLIANGE ROLLAND Louis	8 février 2018
BESLAY Louis	11 février 2018
CASSIER Clarisse	13 juin 2018
D'ANDREA Lorena	30 septembre 2018
SOULAT Loona	12 novembre 2018

*Nous souhaitons la  
bienvenue aux  
nouveaux-nés,  
adressons nos  
félicitations aux  
jeunes mariés et  
renouvelons nos  
condoléances aux  
familles  
endeuillées.*



### Mariages

Mathieu CONSOL et Pauline LABBE	le 12 mai 2018
Kévin BILLARD et Aurélie GUILLEMET	le 16 juin 2018
Alain CHAILLOY et Maria CARDOSO	le 7 juillet 2018



### Décès

M. FUSY Jackie	24 décembre 2017
Mme MICHOU épouse GOBIN Denise	19 février 2018
M. VEAU Michel	1 <sup>er</sup> mars 2018
Mme BOYAVAL épouse PATKA Jacqueline	2 mars 2018
M. BLANCHET Lucien	23 mai 2018
Mme BUGNOT épouse BRIDAY Fernande	28 juin 2018
Mme PETIT épouse LANDRÉ Régine	31 août 2018



## Les animations à destination du grand public

### Achères :

Le 1<sup>er</sup> juillet 2017, une sortie « À la découverte des herbes folles » était organisée dans le cimetière d'Achères. La commune d'Achères a souhaité, dès son entrée dans la démarche, enherber son cimetière pour se passer totalement de produits phytosanitaires pour l'ensemble de la commune. Cette animation a permis de sensibiliser le public à la nouvelle gestion du cimetière et à la protection de la faune et la flore présente à deux pas de chez eux. Dix-sept personnes et quatre enfants ont participé à cette sortie riche en observations.

Un atelier fleurissement pied de murs a été proposé à l'ensemble des habitants le 30 septembre 2017. L'objectif était, le temps d'une matinée, d'impliquer les habitants dans la démarche, d'expliquer l'ensemble des méthodes alternatives dont le fleurissement en pied de murs et d'inciter les habitants à s'impliquer dans l'entretien et/ou le fleurissement de leur commune. Lors de cette matinée 11 personnes ont participé au fleurissement des abords de la salle des fêtes ainsi que de l'entrée extérieure du cimetière. Malheureusement le fleurissement n'a pas donné entière satisfaction puisque seulement quelques fleurs ont poussé au printemps, mais bien loin du résultat escompté !



Les participants préparent le sol avant le semis

Les participants sèment les graines le long de la salle de la des fêtes d'Achères

### ACHÈRES

#### Plus de secret pour les herbes folles

L'association Nature 18 a organisé, samedi matin, une petite balade à la découverte des herbes folles qui poussent aux bords des chemins, dans les allées du cimetière ou près de l'étang de la commune.

Une vingtaine de personnes ont suivi les explications sur ces herbes folles, et les conseils pour éviter leurs propagations. Cette sortie s'est inscrite dans le cadre de l'engagement de la commune dans l'opération « zéro pesticide », afin d'observer les évolutions de la flore depuis l'arrêt de l'utilisation des produits chimiques.

#### La commune n'utilise plus de pesticides

Depuis un an et demi, l'emploi de pesticide a été totalement exclu dans la commune, même pour le cimetière. Pour faire accepter le développement des herbes folles aux habitants, plusieurs actions ont été menées comme des panneaux explicatifs ou une exposition. Si la première année, plusieurs retours négatifs ont été constatés, notamment à propos « des grandes her-



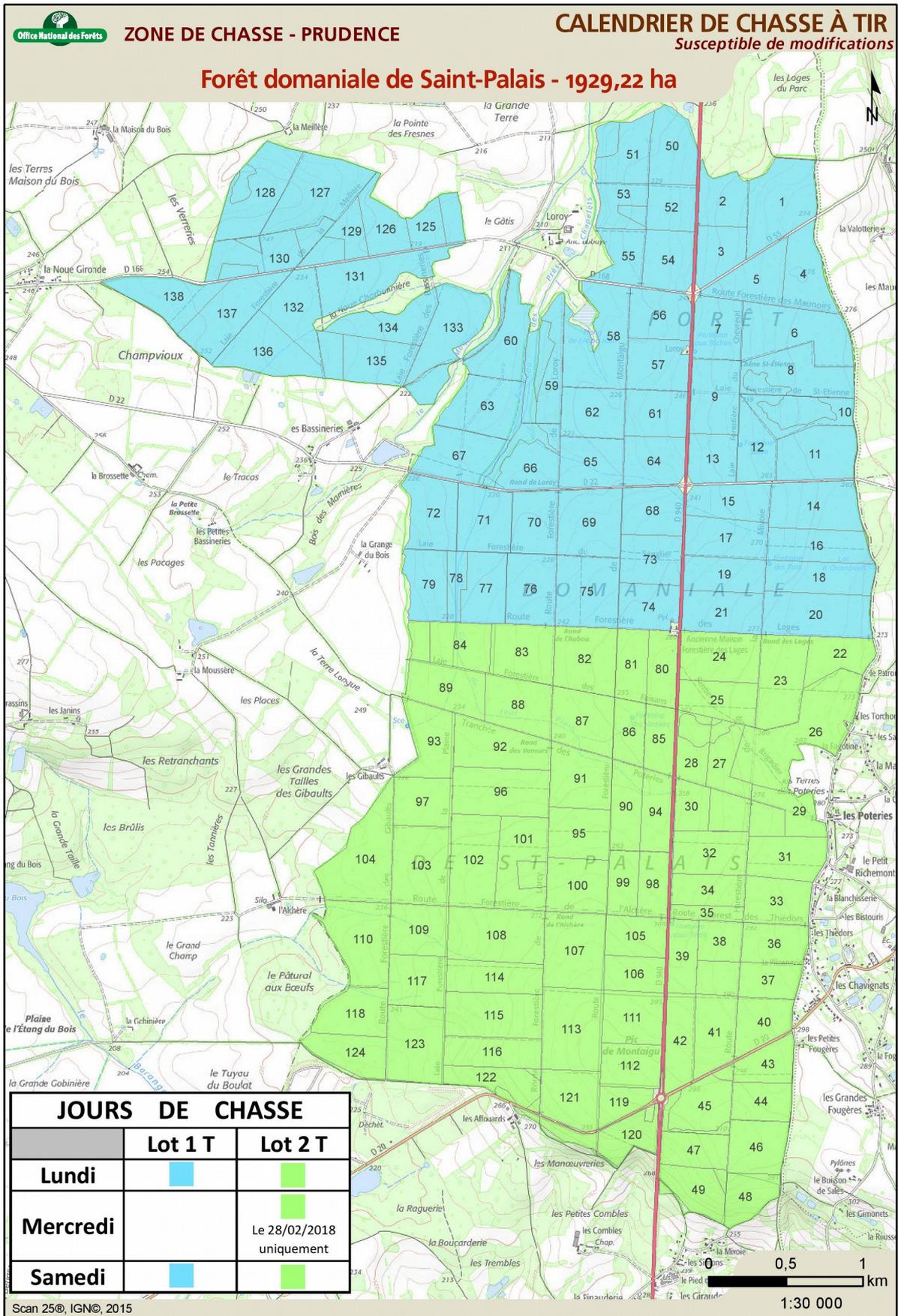
**BALADE.** Dans les allées du cimetière.

bes » qui s'étaient installées au cimetière, cette année, la situation a « l'air d'avoir été acceptée ». C'est surtout un changement d'habitude et de mentalité dont il est question pour accepter de voir pousser des herbes un peu partout, de façon un peu anarchique avant que tout se mette en place.

Lors de la balade, samedi matin, les marcheurs ont découvert de nouvelles plantes, ou plutôt les ont découvertes sous un nouveau jour en leur trouvant finalement beaucoup d'attrait. ■

Article de presse paru dans le Berry-Républicain à la suite du circuit « Découverte des herbes folles »





## Divagation des animaux

Il est bien entendu que des mesures de bon sens doivent être envisagées avant d'en arriver à des actions juridiques. Aussi, n'hésitez pas à prendre contact avec votre voisinage à l'origine du trouble afin de dissiper tout malentendu. Si malheureusement aucun résultat n'est possible par cette méthode, il reste la possibilité de faire appel à un médiateur.

**L**es aboiements excessifs sont passibles d'une contravention. La divagation peut entraîner des accidents avec les piétons, les cyclistes ou les automobilistes. Le propriétaire est toujours responsable de son animal et des actes qu'il occasionne. Aussi les animaux doivent-ils être tenus en laisse dans les lieux publics. Tout chien divaguant sur la voie publique peut être capturé et conduit à la SPA. Sa récupération s'effectue alors contre paiement d'une amende.



Les articles 1382, 1383, 1384 et 1385 du code civil engagent la responsabilité et la réparation des dommages que l'on cause à autrui, par sa négligence ou par son imprudence, de son fait, du fait de ses enfants ou de ses animaux et des choses que l'on a sous sa responsabilité.

Une législation spéciale a été instituée depuis la loi du 6 juillet 1999 et encadre très strictement la détention de chiens dits "dangereux".

En application de la loi Bruit de 1992, l'article R. 48-2 du code de la santé publique (décret n° 95-408 du 18/04/95) prévoit que toute personne qui aura été à l'origine par elle-même ou par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde, ou d'un animal placé sous sa responsabilité, d'un bruit de nature à

porter atteinte à la tranquillité du voisinage par sa durée, sa répétition ou son intensité, est passible d'une contravention de troisième classe. Le constat de ces bruits s'effectue sans mesure acoustique.



La réglementation sur les nuisances animales s'applique également aux chats. Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

## Bricolage et jardinage

**L**es occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, instruments, appareils diffusant de la musique, machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.



A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, raboteuse, scie mécanique etc..., ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

# La Mairie de ACHÈRES (18)

## Vous propose des ATELIERS INFORMATIQUES

### les 7 et 8 Fevrier 2019 à Achères

*en partenariat avec le Conseil Départemental du Cher*



**Espaces Publics Numériques**  
Les usages numériques **pour tous** dans le Cher



Le **Mobile Multimédia du Cher** de l'Agence Cher Ingénierie des Territoires (CIT) sera présent à **Achères les 7 et 8 Février 2019.**

Pendant 2 jours consécutifs, un(e) animateur(ice) vous proposera gratuitement 7 ateliers informatiques d'une durée allant de 1h30 à 3h00, des accès libres et des temps d'accueil personnalisés.

Plages horaires : de 10h à 12h et de 13h à 20h30 le premier jour et de 9h à 12h puis de 13h à 18h le deuxième jour.

Plus d'infos sur le site du Mobile Multimédia du Cher : [www.mobile18.fr](http://www.mobile18.fr)

Parce que nous souhaitons vous proposer des ateliers qui vous correspondent, nous vous invitons à répondre jusqu'au **20 janvier 2019** à cette enquête en déposant ce questionnaire dans la boîte aux lettres de la mairie ou par retour mail : [mairie.acheres@wanadoo.fr](mailto:mairie.acheres@wanadoo.fr)

*(Egalement disponible en ligne => <http://www.mobile18.fr/acheres> )*

Ceci nous aidera à concevoir le programme de ces 2 jours. A l'issue de cette enquête le programme vous sera envoyé par mail si vous avez précisé votre adresse mail et vous n'aurez plus qu'à vous inscrire par téléphone en mairie aux séances souhaitées (le contact sera en haut à gauche du programme).

Si vous n'avez pas renseigné l'adresse mail, le programme sera disponible sur internet [www.mobile18.fr](http://www.mobile18.fr) et en mairie à partir de fin janvier 2019.

**Votre adresse :** .....

*Pour information : vous pouvez tout à fait participer aux ateliers même si vous ne résidez pas dans la commune où ont lieu les ateliers.*

**Votre Nom :** .....

**Votre Prénom :** .....

**A quel numéro de téléphone êtes-vous joignable ?** ...../...../...../...../..... *Fixe, portable, à votre guise...*

**Laissez-nous votre adresse e-mail pour recevoir le programme :**

.....@..... *(Exemple : nom.prenom@opérateur.fr)*

### Le château d'eau



Au mois de juin 2018, le château d'eau de notre commune a eu des réfections importantes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'étanchéité a été refaite entièrement.

La couleur de la peinture a été choisie pour que le château d'eau se fonde dans son environnement.

Ces travaux ont été financés par le SIAEP, Syndicat intercommunal d'Adduction en Eau Potable, Achères-Quantilly-Saint Palais.

---

### La Petite Galerie

Sandra Gonin, Delphine Gilbert et Anne Laugerat ont une l'idée d'ouvrir une galerie associative, ayant pour but de permettre aux artistes amateurs (les professionnels sont bien sûr les bienvenus ) de montrer leurs créations, qui souvent restent au fond d'un placard.

C'est bien dommage puisqu'il sont pleins de talents.

Vous êtes peintre, sculpteur, photographe....n'hésitez plus, lancez vous, seul ou à plusieurs...



Contact et renseignements :  
La Petite Galerie à Henrichemont  
Sandra Gonin  
[sandragonin@yahoo.fr](mailto:sandragonin@yahoo.fr)  
Tel : 0618514336

## LA TOURNÉE DE L'ÂNE CULOTTÉ



La Compagnie de l'Âne Culotté a démarré sa tournée en installant son campement et sa piste à l'étang d'Achères du 2 au 6 juillet 2018. Première étape d'un long périple qui l'a menée jusqu'à la Carrosserie Mesnier en passant par Henrichemont, Morogues, Jars- Le Noyer, Menetou Ratel, La Charité sur Loire... où elle a présenté son spectacle itinérant.

La troupe s'est déplacée de village en village, à pieds et à pattes, chargée de sacs et de bâts.

La Compagnie a proposé son nouveau spectacle intitulé Humanum Animalibus à l'étang d'Achères deux soirs successifs, les 4 et 5 juillet 2018 suivi d'un moment de partage et de discussion avec le public et d'une rencontre avec les animaux. Elle a également proposé des ateliers cirque aux enfants le mercredi 4 juillet après-midi. Les enfants sont venus nombreux au rendez-vous, ils étaient ravis de leur expérience de jonglage, clown, équilibre...



Achetez, vendez  
votre terrain en toute  
confiance...

**Votre conseiller local, Emilie VIOT**

06-06-96-20-13 / e.viot@monterrainideal.com

Toutes nos offres sur : [www.monterrainideal.com](http://www.monterrainideal.com)

*Propriétaires fonciers : Estimation gratuite de vos terrains*

### A l'école...

Sur le RPI Achères Méry-es-Bois, les projets ont été riches et variés, motivants et intéressants pour les enfants.

Les plus jeunes enfants de moyenne et grande section sont allés en classe de mer à Talmont Saint Hilaire en Vendée du 14 au 28 mai 2018. Ils ont découvert la mer mais aussi les animaux marins à travers la pêche à pied, la mise en place d'un aquarium, la visite du Vivier de la Mine, l'Aquarium du 7<sup>e</sup> continent...

Les deux classes d'Achères ont participé au Projet Etamine avec l'OCCE. Les CE ont écrit un recueil de poésies. Les CM ont créé un album « un voyage insolite à travers le monde » dont l'histoire a été mise en scène grâce au projet théâtre mené avec la Compagnie Oh z'Arts. Les CE ont écrit une nouvelle histoire « Une étrange promenade en forêt » qu'ils ont théâtralisée également. Les enfants ont présenté ces pièces de théâtre lors de la fête de fin d'année.



Cette année les enfants ont pu jardiner. Cinq grands bacs en bois ont été installés et remplis de bonne terre. Les enfants ont semé et planté des herbes aromatiques, des tomates, salades, choux, potimarrons et fraises.

Ils étaient très fiers de voir fructifier leurs plantations. Ils ont bien apprécié de déguster leurs fraises et d'emporter de belles salades à la maison.



En fin d'année scolaire, les CM1 et CM2 attendent avec impatience la sortie bicyclette direction le plan d'eau de La Balance au Noyer. Après trente kilomètres d'efforts, ils arrivent au camping où ils vont passer une nuit inoubliable sous la tente avec leurs camarades. Ils se rappellent également du feu de camp, de la pêche, du feu d'artifice et de la côte des Mollets au retour !...



### L'Exposition 14-18, Nos soldats, La Fin de la guerre et l'Aviation

Le mardi 06 novembre 2018, nous sommes allés à la salle des fêtes de Méry es Bois pour découvrir une exposition sur la grande guerre. Elle a été réalisée par l'association « Patrimoine de Mérié d'Hier à Demain ». Claire et Marinette nous ont accueillis dès 9 h30.

Quand nous sommes arrivés, les CE sont allés visiter la partie consacrée aux soldats du canton de Méry –es - Bois partis à la guerre et les CM ont visité la partie concernant l'aviation.

Marinette nous a présenté des cartes d'anciens combattants et des livrets militaires sur lesquels on pouvait trouver l'année de naissance et l'année de décès de chaque soldat. On y voyait aussi leur nom, leur prénom et leur description physique. Grâce à ces documents, les bénévoles de l'association ont pu reconnaître les soldats sur les photos retrouvées. Sur ces photos on pouvait voir leur visage et leurs tenues. Il y avait aussi une photo de mariage lors d'une permission, des photos de famille et même des photos de classe.



Nous avons aussi découvert de nombreuses cartes postales écrites par les soldats à leur famille. C'était le seul moyen pour eux de communiquer. Avoir des nouvelles leur permettait de garder le moral. C'était très important !

Marinette nous a parlé des réfugiés qui venaient du nord de la France où se déroulaient les combats. Ces personnes sont venues se mettre à l'abri dans nos villages. Après la guerre, ils sont retournés chez eux mais tout avait été détruit par les bombardements et ils ont dû tout reconstruire.

Ensuite nous avons échangé les groupes et nous sommes allés voir les avions.

Un appétissant avion en chocolat a attiré nos regards. Mais il y avait aussi de grands panneaux avec les noms, prénoms, photos et descriptions d'aviateurs connus. Nous avons retenu les noms des aviateurs français Georges Guynemer et René Fonck, du britannique Edward Mannok et de l'allemand Manfred von Richthofen . Ils faisaient partie des meilleurs aviateurs qui ont combattu pendant cette guerre. On les appelait « Les as ».



Puis nous avons posé des questions à un monsieur, aviateur de l'armée. Il nous a expliqué comment étaient armés les avions, comment on les pilotait et à quoi ils ressemblaient. Il nous a aussi parlé des dirigeables qui servaient à observer l'armée ennemie. Nous avons appris que le parachute est apparu pendant cette guerre. Les soldats l'utilisaient quand les avions, les ballons et les dirigeables étaient touchés et chutaient.

Pour terminer, Hélène nous a lu un album « Maudite soit la guerre ». L'histoire racontait la vie d'un petit garçon qui voulait retrouver son père sur le front, pour lui donner une lettre. C'était beau et émouvant !

Nous avons beaucoup aimé cette matinée. Cette exposition nous a permis de mieux connaître notre histoire. Un grand merci à l'association « Patrimoine de Mérié d'Hier à Demain » de nous avoir offert le transport et de nous avoir accompagnés dans cette exposition.

Les enfants de CE1-CE2

### Il y a 100 ans déjà...

Le 11 novembre 2018, nous nous sommes rassemblés devant la mairie de notre village pour commémorer le centenaire de l'armistice de la guerre 14-18.

Vers 10h30, nous nous sommes dirigés vers le monument aux morts situé au cimetière. Nous, les enfants, étions devant et portions notre bel avion pour la paix que Claire PERIER nous a aidés à réaliser en classe. Nous la remercions vivement. Arrivés au cimetière, nous nous sommes placés à côté du monument aux morts puis le maire a pris la parole pour lire un texte. Ensuite plusieurs d'entre nous ont lu le message des anciens combattants de l'UFAC (Union Française des Anciens Combattants). Puis les CE ont prononcé quelques poèmes très poignants et les CM ont lu des lettres de poilus tristes et émouvantes.



Et la maire a égrené le nom de tous les poilus du village qui sont morts pendant cette première guerre mondiale. Après chaque nom, nous disions : « Mort pour la France ». Enfin nous avons marqué une minute de silence en leur mémoire avant d'entonner la Marseillaise. Vers 11h30, nous avons rejoint la salle des fêtes pour boire un verre de jus d'orange et déguster un part de galette succulente.



Toutes les personnes présentes nous ont fait des éloges car nous nous sommes bien comportés, nous avons bien lu et bien chanté. Le devoir de mémoire est essentiel. Il est important de se rappeler de tous ces soldats qui sont morts sur le front pour notre liberté. Mieux connaître le passé va nous permettre de mieux préparer l'avenir.

N'oublions pas... pour éviter qu'une telle tragédie ne se reproduise.

Les enfants de CM1-CM2.

## AHYCA

Association de Hatha Yoga dans sa Culture et son Art. Etude et pratique du yoga tous niveaux, individuelle et collective, péri-scolaire.

Dominique HAREL, professeur de Hatha Yoga agréée F.F.H.Y. Paris.

Le yoga nous démontre comment le contrôle de la respiration et la tenue de la posture ancrent dans le pur présent, apaisent le mental. Le yoga est comme un art de l'ajustement à soi et au monde, intégrant toutes les dimensions (corps, souffle, esprit)

Inscriptions toute l'année.

Une séance gratuite de découverte.

**Contact :** Dominique HAREL

Tél : 02 48 26 95 98 / 06 49 16 73 15

Courriel : [ahyca.18@orange.fr](mailto:ahyca.18@orange.fr)



## Les Amis d'Achères

L'association a pour objectif d'organiser diverses manifestations culturelles et sportives, dont les bénéfices sont destinés à soutenir les activités scolaires.



**Contact :** Lucie ROBINET

Tél : 06 83 53 79 84

Courriel : [lesamisdacheres@gmail.com](mailto:lesamisdacheres@gmail.com)

## Les Anciens Combattants

**Contact :**

Jean GONIN (Président)

Tél : 02 48 26 98 47



## Club Canin Achérois & Lévrier de Boisbelle

Association créée en septembre 2011, ayant pour but d'éduquer les chiens de toutes races LOF ou non LOF quel que soit leur âge.

Elle conseille ses adhérents dans l'éducation et les différentes activités proposées par le club.

**Discipline :** Education, Obéissance, Agility, Doxotraining, Poursuite à Vue sur Leurre

**Horaires :** Samedi à 14h00 Education et Obéissance  
Dimanche à 9h00 Obéissance et à 10h00 Education  
Dimanche après-midi deux fois par mois de mars à novembre : Doxotraining et PVL

**Tarif :** 75 € pour l'année

Ambiance très conviviale et familiale.

Cours organisés par des éducateurs canins confirmés.

**Contact :** Philippe NEVERS : 02 48 64 67 01

web : [www.clubcaninacherois.fr](http://www.clubcaninacherois.fr)



## Les Arts Libres

Les Arts Libres se retrouvent en atelier libre, les adhérents réalisent leurs œuvres par diverses techniques (aquarelle, pastel, huile, acrylique,...).

Chaque année, nous organisons une ou plusieurs sorties (visites de musées, expositions,...), en collaboration avec d'autres ateliers.

Atelier tous les lundis de 14h à 16h30.

**Contact :** Elisabeth STOURME Tél : 02 48 26 90 73



## Le Comité des Fêtes

Le comité des fêtes d'Achères organise régulièrement des manifestations à destination de tous les habitants de la commune (Concours de Belote, repas dansant, brocante, sortie spectacle, ...).

**Contact :** Patrick FAVIER - Tél : 06 81 12 66 08

## Généralités Mouvement

Club « LA CHARMILLE »

Les aînés ruraux se rencontrent très régulièrement autour d'activités variées (pique-nique, raffles, fête de l'amitié, jeux, ...), et organisent souvent des rencontres avec des clubs amis.

**Contact :**

Beslay Eric : 06 88 89 05 28

Blin Noëlle : 06 37 95 89 20

Labbe Denis : 06 74 62 44 75

Berthin Ghislain : 06 40 22 31 35



## Le Salon de Couture

Cette association a pour but de permettre à ses adhérents, de façon conviviale et dans un esprit de partage :

- de s'initier à la couture ou de parfaire leurs connaissances dans ce domaine - de pratiquer

régulièrement la couture à la machine ou à la main

Elle se donne aussi pour but de favoriser les rencontres, la convivialité et les échanges de savoirs entre adhérents.

Des rencontres hebdomadaires ont été mises en place, pour une pratique basée sur l'échange de savoirs entre adhérents (sans cours à proprement parler).

Tous les jeudis soirs, horaires libres entre 19h30 et 22h00, au Centre Socio-Culturel d'Achères.

Première séance gratuite

**Contact :**

Marie-Claude MELOT : 02 48 26 72 64/06 81 89 19 13

Nadège JAMET : 02 48 66 03 44



## Mot des Anciens Combattants



En toute fin de l'année 2017, nous avons eu à déplorer le décès de M. Jackie FUSY (CATM) qui s'ajoute à ceux de M. FAVIER (CATM) et de Mme BAUDOUIN (veuve d'ACPG) quelques semaines plus tôt.

Malgré la disparition de ces trois membres de notre section et grâce à l'appui de nos sympathisants, nous continuons à être présents lors des cérémonies officielles et autres telles qu'obsèques d'anciens combattants et veuves du secteur d'Henrichemont.

Nous sommes reconnaissants de l'accueil qui nous est réservé lors de notre tombola du 8 mai et de la vente de nos calendriers le 11 novembre. Ces recettes nous permettent de couvrir les frais du vin d'honneur et de la gerbe du 8 mai qui nous incombent et aussi des gerbes lors de décès dans notre section.

Cette année, nous avons participé à hauteur de nos moyens, au remplacement du drapeau communal 14/18. La cérémonie de ce dernier 11 novembre, centenaire de l'armistice, a été marquée par un plus grand nombre de participants, en particulier les enfants des écoles qui ont déposé des fleurs, lu le message de l'UNC et de lettres de « poilus » à leur famille sans oublier la maquette d'avion de l'époque, fabriquée à l'école et qui a précédé le défilé au monument aux morts.

Merci à tous.

Le Bureau

\*CATM : Combattants Algérie Tunisie Maroc

\*ACPG : Anciens Combattants Prisonniers de Guerre

## Association de Hatha Yoga dans sa Culture et son Art.

Etude et pratique du yoga tous niveaux, individuelle et collective, péri-scolaire.

Dominique HAREL est professeur de Hatha Yoga agréée F.F.H.Y. Paris (Fédération Française de Hatha Yoga) sous le n° AOO425.



Inscriptions toute l'année.

Une séance gratuite de découverte.



**T**ous les jeudis soir, au centre socio-culturel d'Achères se retrouve une bande de copines adeptes de la couture confirmées ou débutantes pour s'initier ou se perfectionner avec ou sans machine pour confectionner des vêtements, raccommoder ou réaliser toutes sortes de petits travaux de couture.

C'est aussi l'occasion de raconter des bêtises, de rire et de fêter les petits événements de la vie.

Le concept repose sur un échange de savoir dans un esprit convivial ...

Nous ne nous connaissons pas, nous venons d'Achères ou d'ailleurs et nous formons une équipe bien sympathique contente de se retrouver sans prétention et sans jugement, nous accueillons avec un grand plaisir les nouvelles adhérentes et nous attendons (toujours) notre premier adhérent !!!!

L'année dernière, une fois par mois, nous avons pu avoir la participation d'une intervenante, couturière et modiste de métier ayant travaillé dans la haute couture qui nous a permis d'améliorer notre savoir-faire.

Nous avons également organisé des journées spéciales autour de la couture : Découverte d'un magasin de tissus à Orléans et journée du patrimoine au musée du costume de Moulins et... soirée pique-nique.

Cette année, nous avons entrepris une œuvre commune en patchwork grâce à une de nos adhérentes spécialiste de la discipline et nous réfléchissons aux sorties qu'on pourrait entreprendre (musée de la tapisserie à Aubusson, marché Saint-Pierre à Paris.....).

Si le cœur vous en dit, passez nous voir un jeudi entre 19h30 et 22h...

Pour celles ou ceux qui n'ont pas encore investi dans une machine à coudre et qui hésitent encore, nous en avons une à disposition, avis aux amateurs.

**Contacts : Marie-Claude MELOT (06 81 89 19 13) et Nadège JAMET (02 48 66 03 44)**



**L**es Amis d'Achères est une association qui organise diverses manifestations culturelles et sportives, dont les bénéfices sont destinés à soutenir les activités scolaires.

Cette année nous proposons :

Une vente de calendrier de l'avent, des chocolats de Noël, un atelier d'écriture, une vente de bulbes de fleurs, un tournoi de ping-pong, des gobelets personnalisés pour les élèves...

L'association est ouverte à toutes et à tous. Si vous souhaitez en faire partie vous serez les bienvenus.

Nous remercions grandement la municipalité d'avoir repris la gestion de l'accueil périscolaire depuis la rentrée.

**Contact: Mme Robinet - 06 83 53 79 84 - lesamisdacheres@gmail.com**



Bonjour à toutes et à tous,

**LE CLUB LA CHARMILLE** vous propose pour l'année 2019 les manifestations suivantes :

Repas frites moules le 03/03/2019  
Repas printanier le 16/06/2019  
Repas boudin le 15/09/2019  
Repas surprise le 24/11/2019

D'autre part nous organisons tous les vendredis après-midi une rencontre dont le thème principal est autour du jeu (tarot, belote, jeux de société).

Le jeudi matin à dater du 1er avril, une balade randonnée pour mieux apprécier nos chemins forestiers, notre environnement si agréable.

Nous allons également expérimenter dans le courant de l'été un tournoi de pétanque.

Les associations de notre commune œuvrent toutes pour créer un lien social à travers leurs diverses activités. Ce tissu associatif est important pour un petit village comme le notre, c'est un maillon essentiel de sa vie et de son bien-être.

Venez à notre rencontre , proposez -nous vos idées, vos demandes seront écoutées avec bienveillance.

LA CHARMILLE remercie tous ses adhérents bénévoles qui participent à l'élaboration de ces jours de fêtes et de partages.

L'équipe entière s'associe pour vous souhaiter de BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Beslay Eric : 06 88 89 05 28  
Blin Noëlle : 06 37 95 89 20  
Labbe Denis : 06 74 62 44 75  
Berthin Ghislain : 06 40 22 31 35



L'année 2018 fut une année active pour le Club Canin Achérois et Lévrier de Boisbelle.

### Championnat de France de Poursuite à Vue sur Leurre 25 et 26 août 2018

Achères et le Club Canin Achérois et Lévrier de Boisbelle furent choisis en 2018 pour organiser le Championnat de France toutes races de Poursuite à Vue sur Leurre.

Ce grand rendez-vous national, où 13 races de Lévrier et 5 chiens dit « primitifs » s'affrontent pour obtenir le prestigieux titre de Champion de France de course.

Le président du C.C.A.L.B et son équipe décidèrent que cet événement devait être celui de la commune. L'organisation d'un tel événement demande beaucoup de moyens tant matériels qu'humains. Le Club Couture et le Club de la Charmille participèrent à cet événement ainsi que des bénévoles d'Achères. 176 chiens étaient donc au rendez-vous les 25 et 26 août 2018 pour cet événement. Des concurrents venant de toute la France, d'Hollande, d'Allemagne, de Hongrie, de Suisse, de Belgique participèrent à cet événement. Grâce à l'investissement des bénévoles, de la commune, de la communauté de communes et du département, nous avons pu offrir aux concurrents une prestation de très haut niveau.



*Les belles casaques du Club couture*

Un parcours pour les chiens qui fut plébiscité par les juges et les concurrents. Des repas de grande qualité, un repas de gala gastronomique élaborés par les adhérents et bénévoles ; avec un spectacle animé par Jenny BIREBENT adhérente du Club. Nous avons eu l'honneur d'accueillir parmi les 3 juges Monsieur Willem VERMAUT président de la Commission des Lévrier de la Fédération Cynophile Internationale basée en Belgique. Il fut impressionné par l'organisation, l'investissement des bénévoles, des associations, de la municipalité et des élus du département. Il considéra que ce fut le meilleur championnat national qu'il eut pu voir au cours de sa carrière. Et surtout, au même titre que les concurrents, il fut enthousiasmé par la joie, la bonne humeur et la disponibilité des bénévoles.

Les concurrents furent impressionnés par la qualité et la beauté des casaques d'or et d'argent remises aux lauréats. Ces casaques, 74 au total, furent confectionnées par le Club Couture d'Achères, les couturières firent des merveilles. Nous leur adressons encore toutes nos félicitations. Nous remercions aussi Mr Eric BESLAY du club de la Charmille, et les bénévoles d'Achères qui ont participé à l'organisation de ce Championnat, sans eux, nous n'aurions pas pu assurer une si belle prestation.

Achères est désormais bien connu dans toute la France et hors de nos frontières nationales. Pour beaucoup de concurrents français et étrangers ACHERES est désormais une épreuve incontournable. Les réseaux sociaux confirmèrent cette réussite. Il est à noter que le succès de ce Championnat est dû aussi au soutien que nous apportent notre Maire André JOUANIN et ses conseillers municipaux, les conseillers départementaux Béatrice DAMADE et Fabrice CHOLLET, ainsi que la communauté de communes. De nombreux visiteurs assistèrent aux courses. Et nous préparons d'ores et déjà l'épreuve du 14 juillet 2019, une course nationale toutes races.



*Saisie du Leurre*

## Concours de Belote



Le Club organisa aussi deux concours de Belote où aînés, jeunes et moins jeunes se retrouvent. Ils furent enchantés par l'organisation. Jacques FOUCARD le vice-président du CCALB se fait un point d'honneur à ce que ces manifestations soient une réussite. Les lots donnés par le C.C.A.L.B firent le bonheur des participants.

Le C.C.A.L.B participa à l'organisation de la course cycliste : « Challenge Cycliste Féminin » organisé par l'entente cycliste qui eut lieu à Quantilly.

## 2ème Concours d'Obéissance 20 et 21 octobre 2018

L'année se termina par le deuxième concours d'obéissance organisé par le C.C.A.L.B, ce fut un succès. Le nombre de participants doubla par rapport à 2017.

De nombreux concurrents vinrent de toute la région centre, pour ce concours prestigieux où maîtres et chiens doivent faire preuve d'une grande complicité pour passer les épreuves, sous le regard inquisiteur d'un juge qui détecte les erreurs commises par l'un ou l'autre. Les adhérents, notamment les commissaires de ring eurent la lourde tâche de faire de cette épreuve une réussite. Encore une fois les concurrents plébiscitèrent l'organisation, le site, et la commune d'Achères.



Le C.C.A.L.B et ses adhérents ont un fort désir de faire vivre notre commune. Le futur serait de faire une manifestation regroupant les différentes associations d'Achères, afin d'attirer un public sur notre commune et la faire connaître mieux encore. Nos villages ne peuvent vivre que par et grâce au monde associatif. Ne les reléguons pas à des cités dortoirs sans centres d'intérêts. Les meilleurs réseaux sociaux sont les associations.

Philippe NEVERS

## Programme 2019 :

Mars 2019 : Concours de belote

Mai 2019 : Compétition Doxotraining ouvert à tous les chiens

14 juillet 2019 : Course de PVL toutes races de lévriers

19 20 octobre 2019 : 3ème concours d'Obéissance

Nous souhaiterions jumeler la compétition de Doxotraining de Mai avec des activités d'autres associations d'Achères.

## JOURNÉE DU PATRIMOINE 2018

15 et 16 Septembre 2018

**A** l'occasion des journées Européennes du Patrimoine 2018 qui se sont déroulées les **15 et 16 septembre** derniers, l'église Notre-Dame D'Achères a été ouverte au public.



**65 visiteurs** ont pu ainsi découvrir ou redécouvrir, au cours de ces **deux journées**, un lieu d'intérêt et de mémoire pour des personnes qui venaient de Bourges, Saint-Georges-sur-Moulon, Quantilly, Menetou, Saint-Martin d'Auxigny, Henrichemont ou Achères. Tous ont beaucoup apprécié cette visite, qui a rappelé quelques souvenirs pour certains, fait connaître des éléments nouveaux pour d'autres.

En effet, cette église inscrite aux Monuments Historiques depuis **1987** date du XI<sup>ème</sup> siècle, et son autel en pierre d'origine en fait un objet d'une extrême rareté !

L'architecture même de l'église avec son abside ronde percée de trois fenêtres de

plein-cintre, sa nef plus large que le chœur, ses deux petites chapelles du XV<sup>ème</sup> siècle, donnant sur la nef par d'étroits passages, valent le détour.

On peut également retrouver trace de « l'abri des guenilleux » sur le flanc sud de la nef, où l'on aperçoit encore de gros corbeaux de pierre ayant porté les pannes d'un hangar de bois. Là-dessous s'abritaient les plus humbles pour suivre l'office par la porte ouverte, l'intérieur de l'église étant trop exigü et réservé en priorité à ceux qui payaient leur place.

Sur l'autel même, on peut noter aujourd'hui la présence d'une très belle **œuvre de Jean Rozay**, artiste potier de la Borne, représentant une tête de Christ en terre cuite, léguée à la commune par Monsieur. **Maurice LE GUEHENNEC**, habitant d'Achères ainsi que **La Sybille de Delphes** qui a été peinte par Michel-Ange sur le plafond de la Chapelle Sixtine du Vatican (la reproduction a été réalisée par Mme **Élisabeth FOURNIER/STOURME**, habitante d'Achères

Pour ce qui est de l'histoire de l'église, c'est de l'édification d'un petit sanctuaire par **un ermite** du nom de **GISLEBERT**, que naquît la chapelle.



### JOURNÉE DU PATRIMOINE 2018

Elle fût transmise à l'Abbaye bénédictine de Saint-Sulpice de Bourges qui y établit un prieuré comprenant maisons et dépendances, terres et bois, l'ensemble entouré de fossés dont certains existent encore par endroit. Dans cette enceinte, installée sur le territoire de Boisbelle, s'exerçait alors le droit d'asile et de franchise, tant au criminel qu'au civil.

Trois « feux » ou ménages furent autorisés à s'y installer, donnant naissance ainsi au village d'Achères avec la forme

particulière qu'on lui connaît : un bourg près de l'église restant faiblement peuplé, en comparaison de certains hameaux plus éloignés, comme les Poteries, plus habités.

Ce n'est qu'au **XVIII<sup>ème</sup> siècle (1768)**, que le **Prieuré devint une paroisse** à la demande des habitants d'Achères, qui jusque-là devaient se rendre alternativement chaque année dans les paroisses de Menetou-Salon ou de Quantilly.

Pour terminer, nous tenons à remercier chaleureusement les volontaires : Mmes PAIN F, MOINARD É, TOURNAUD N et D, ainsi que Monsieur JOUANIN A, notre Maire pour le ménage de l'Église qui a pris une journée entière et qui a contribué à la réussite de cet évènement sous un beau soleil. L'expérience devrait se poursuivre lors des prochaines journées du Patrimoine en 2019, en élargissant les informations détenues sur l'Église et la commune d'Achères.

*« A cette fin, nous lançons un appel à tous ceux qui pourraient nous aider à enrichir l'histoire de notre belle Église de notre village. Tout document, information, carte postale ou photo ancienne, sont les bienvenus. Ils peuvent être déposés à la Mairie (une copie sera faite et l'original restitué à son propriétaire). Nous vous remercions à l'avance de votre coopération ».*



## LE MERLE NOIR



Quel point commun y a-t-il entre un choucas des tours, une corneille, un corbeau freux et... un merle noir ?

Ils sont tous les quatre noirs.

Les trois premiers sont des corvidés et ont la malchance d'être classés « nuisibles ». L'homme les chasse, les piège, les empoisonne.

Le merle est un turdidé comme les grives, rossignols et traquets. Il n'est pas nuisible mais..... connaissez-vous cet adage ? :

« Faute de grives on mange du merle »

et notre merle, comme ses cousines les grives, se fait chasser, piéger, déplumer, manger. Dans certaines régions du sud de la France il a failli disparaître. Puis, ses populations ont repris de la plume et se sont stabilisées.

Mais voilà ! Depuis quelques années, nouvelle hécatombe des merles noirs et pourtant on ne le mange plus. Le responsable : le virus USUTU. Il circule cycliquement entre les moustiques qui piquent les oiseaux. Ce virus infecte essentiellement l'avifaune et très rarement les mammifères. Notre ami le merle y est particulièrement sensible et cette année nombre d'entre eux ont été touchés. Nature 18 et la L.P.O ont alerté l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Si vous avez trouvé des cadavres ou constaté des comportements anormaux chez les merles, contactez la L.P.O - Moulin de la Voiselle - 5, bd de Chanzy – 18000 Bouges 07 67 02 51 17. Il peut s'agir de ce virus.

Quand la température descend, je donne un coup de pouce aux oiseaux en les nourrissant. Cette année, je n'ai plus un merle qui vient aux pommes. Les trois couples très familiers ont disparu. Aurons-nous un printemps sans les trilles du merle noir perché au sommet d'un arbre ?

Encore un maillon de la grande chaîne qui se fragilise. Attention à nos plumes !

Catherine Massé

**26 février 2018**

## Adhésion à l'agence « cher-ingénierie des territoires »

Considérant la nécessité pour la commune d'adhérer à l'agence « CHER-INGÉNIERIE DES TERRITOIRES » afin de bénéficier de son assistance technique et administrative dans le domaine de l'ingénierie territoriale, des aménagements urbains, de la voirie, valorisation des zones naturelles, des créations, d'équipements et de services à la population, l'accompagnement des structures de restauration municipale, des usages des technologies de l'information et des communications, des projets à caractère social ( crèches, structures d'accueil des personnes âgées, maison de santé pluridisciplinaire, service à la population etc.) le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'agence « CHER-INGENIERIE DES TERRITOIRES » ; et désigne Monsieur JOUANIN André pour représenter la commune au sein des instances décisionnelles de l'agence « CHER-INGENIERIE DES TERRITOIRES »

## Principales subventions accordées

1. Classe de mer pour les enfants du RPI de l'école maternelle de moyenne et grande section : 60€ par enfant : 300€ pour 5 enfants d'Achères
2. Association sportive Scolaire du Collège Henrichemont : 60€
3. Subvention voyages pédagogiques collège Henrichemont (voyages Espagne et Angleterre) : 50€ par élève: 250€ pour 5 élèves
4. USEP (Ecole Primaire) : 150.00€

## Devis ASM

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ACCEPTE le devis de SAS ASM d'Henrichemont pour une tondeuse autoportée ISEKI SGX19H occasion pour un montant de 6666.67€ HT.

## Devis Decaptou service

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise individuelle DECAP'TOU SERVICE de Dun sur Auron pour le décapage aérogommage et peinture du portail du cimetière (3.40ml sur 2.0 ml) pour un montant de 1234.58€ ht

## Dépenses engagées 2018

Fleurissement : 633.39€ TTC, réparation cureuse de fossé 1358.00€ sans TVA, participation salaire agent école maternelle Mery es bois : 4434.90€, remplacement horloge digitale chaudière école : 285.06 €TTC , ramonage chaudière école : 184.08 € TTC, élagage orme et tilleul : 480.00 € TTC

## Questions diverses

L'atelier municipal a été cambriolé le week-end du 17 au 18 février, dépôt de plainte à la gendarmerie pour un total HT de 4173.31€ sans le devis de réparation de la porte et d'un boîtier électrique **12 AVRIL 2018**

**12 Avril 2018**

## Compte administratif 2017

Election d'un président de séance : GIRAULT Edith

Vote et adoption

Résultat exercice 2017 fonctionnement : **35 866.04€**

Résultat exercice 2017 investissement : **- 6 111.54€**

Résultat exercice **29 754.50 €**

Reste à réaliser : - **63 470.00€** besoin de financement : **64 403.60€**

**Résultat clôture : 80 692.26€**

## Votes des taxes

Inchangées depuis 2014

Taxe habitation : **9.23%** taxe foncière bâti : **11.45%** Taxe foncière non bâti : **23.70%**

## Budget primitif 2018

Adoption du budget

Dépenses et recettes en fonctionnement **327 632.19€**

Dépenses et recettes en investissement **186 307.98€**

## Encaissement chèques participation drapeau 14-18

Le Conseil Municipal ACCEPTE les chèques :

- De l'Amicale des anciens combattants du secteur d'Henrichemont de 150.00€
- De la section ACPG CATM Achères de 50.00€

Pour aider à financer l'achat d'un drapeau de 1914-1918.

## Indemnisation vol local technique

Le Conseil Municipal présents ACCEPTE le chèque de la compagnie d'assurance GROUPAMA pour l'indemnisation concernant le vol de matériaux dans le local technique du 19 février 2018 pour un montant de 3326.66€.

## Demande club canin parc éducation et école des chiots

Le Conseil Municipal :

- AUTORISE le club canin Achérois à utiliser le terrain des Rois pour y installer un parc d'éducation Et un parc pour l'école des chiots fermés pour des raisons de sécurité.

## Associations SDC défense des chats

Monsieur le maire informe le conseil qu'il a pris contact avec l'association.

Cette dernière est en partenariat avec 30 millions d'amis, pas de soutien financier, mais trappage de chats errants et stérilisation.

**8 MAI 2018**

**DEVIS SITE WEB MAIRIE**

Le conseil accepte le devis pour la mise à jour du site web de la mairie, actualisation et simplification, formation de base pour un montant de **720€**

**DEVIS SDE 18 TRAVAUX AMENAGEMENT ECLAIRAGE PUBLIC**

Le conseil accepte le devis estimatif du SDE 18 pour des travaux d'aménagement de l'éclairage public pour la rénovation des points lumineux dans le cadre du plan REVE pour :

Le Bourg : 9 points lumineux, Les Poteries : 10 points lumineux

Pour un montant de **15 200.00€ HT** de coût des travaux et une participation de la collectivité de 30% soit **4560.00€ HT**

**DEVIS SDE 18 RENOVATION DES ARMOIRES DE COMMANDE D'ECLAIRAGE PUBLIC**

Le conseil accepte le devis estimatif du SDE 18 dans le cadre du plan REVE pour la rénovation des armoires de commande d'éclairage public pour : le Bourg, les Chavignats, les Thiédors, les Poteries, la Marlunerie, les Rois pour un montant de **12 504.00 HT** de coût des travaux et une participation de la collectivité de 50% soit **6252.00€ HT**.

**SITUATION FINANCIERE (DSR)**

Lecture par Monsieur Jouanin du courrier de réponse de Madame la Préfète concernant la baisse de dotation pour la commune en 2018.

« L'adhésion de votre commune à la communauté de communes Terres du Haut Berry au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ainsi que le passage de la fiscalité additionnelle à la fiscalité professionnelle unique ont eu un impact sur le potentiel financier de votre commune et donc sur la détermination de vos dotations.

Pour ces raisons, en 2018, le potentiel financier de votre commune à 208 851€ contre 183 712€ en 2017, et le potentiel financier par habitant s'élève 505.69€ contre 431.25€ en 2017 ».

**ECHEANCIER VENTE TONDEUSE**

Le conseil accepte la demande de paiement en trois fois d'une habitante d'Ivroy le pré, suite à l'acquisition de la tondeuse de marque WESTWOOD d'un montant de **900.00€**

**11 JUIN 2018**

**DELIBERATION AUTORISATION DE SIGNATURE POUR UNE OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE**

Le Conseil accepte l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Loire

- Montant : **20 000.00€**

- Durée : 12 mois

- Marge : 1,10 %

- Frais de dossier : **50.00€**

**DELIBERATION AUTORISATION DE SIGNATURE POUR UN PRET MOYEN TERME**

ANNULE ET REMPLACE DELIBERATION 2018-04-18-19 (CHANGEMENT TAUX)

Le Conseil accepte la demande pour l'obtention d'un prêt moyen terme pour assurer le financement du local périscolaire, auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Loire

- Montant : **70 000.00€**

- Durée : 10 ans

- Taux : 1.06 %

- Frais de dossier : **70.00€**

**DEVIS PORTE ET BARREAUX DE L'ATELIER COMMUNAL SUITE AU CAMBRIOLAGE**

Le Conseil accepte le devis de la société JNR.CONCEPT (M. RAVENET Noël), pour la confection et la pose d'une porte acier et de barreaux sur la fenêtre de l'atelier communal pour une somme de **1572.54€ TTC**

**DEVIS ACHAT TONDEUSE ET TAILLE HAIE ELECTRIQUES**

Conseil accepte le devis de la société SAS ASM d'Henrichemont pour l'achat d'une tondeuse et d'un taille haie électrique de la marque STIHL pour une somme de **745.45€ TTC**

**FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE**

Pour 663.39€ TTC aux Floriades de l'Arnon

**02 JUILLET 2018**

**MODIFICATION DELIBERATION OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE**

(Annule et remplace la délibération 2018-06-15-30) manque éléments

- Montant : **20 000.00€**

- Durée : 12 mois

- Marge : 1,10 %

- Frais de dossier : **50.00€**

- Index de référence : EURIBOR 3 MOIS moyenné flooré à 0.00%, marge 1.10%

- Frais de dossier : 50 euros réglés dès la prise du contrat par débit d'office

**TARIFS CANTINE SEPTEMBRE 2018**

Primaire : 2.89€ HT soit 3.05 TTC

Adulte : 2.89€ HT soit 3.05 TTC

**DEVIS ENTREPRISE COURCEL CHEMIN D'ACCES ATELIER**

Acceptation du devis n° 180633 de l'entreprise COURCEL pour le chemin d'accès atelier municipal pour un montant de 1642.50€ HT soit 1971.00€ TTC

**TARIFS REPAS 13 JUILLET 2018**

Gratuit pour les habitants d'ACHERES

**10.00€ pour les personnes extérieures , 5.00€ pour les enfants**

#### **14 SEPTEMBRE 2018**

##### **DECISION MODIFICATIVE N°2**

Augmentation sur crédits existants

D 1641 69 930.00€

R 1641 69930.00€

##### **INTEGRATION DE LA COMMUNE D'ALLOUIS AU SEIN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DU HAUT BERRY**

Avis favorable pour le rattachement de la commune d'Allouis à la Communauté de Communes Terres du Haut Berry à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

##### **ACHAT MOBILIER LOCAL NAP**

Tables et chaises

##### **APPEL A PROJETS « ECOLES NUMERIQUES INNOVANTES ET RURALITE**

Constitution d'un dossier qui permettrait grâce à une subvention de renouveler les besoins en informatique de l'école primaire.

Demander des devis.

##### **TRAVAUX EFFECTUES**

- Coupure de route : 980€ HT
- Travaux fontaine
- Travaux chemin d'accès atelier étalement de terre au terrain de foot

#### **26 OCTOBRE 2018**

##### **LOCATION PARCELLES COMMUNALES «**

le Conseil Municipal propose de mettre en location les parcelles communales « des BOULATS » Cadastree ZA 0006 d'une contenance de 35 ares 30 centiares et « des PLURES » Cadastree ZK 0002 d'une contenance de 1 hectare 50 ares, soit une surface totale de 1 hectare 85 ares 30 centiares au **gérant de l'EARL du PETIT RICHEMONT : M. SALLET Etienne** . Le fermage sera sur la base de la classe deux, soit un montant annuel de 77,83 €. **Indice 2018 1,498**

##### **APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES**

*Après lecture du rapport de la C.L.E.C.T. du 01 octobre ? Il est proposé au Conseil Municipal :*

D'approuver le rapport établi par la C.L.E.C.T en date du 01 octobre 2018 qui propose des montants de charges transférées dans les domaines ci-après, GEMAPI, Adhésion au Pays de Bourges, Voirie, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, Médiathèque

##### **Approbation du rapport de la CLECT par le Conseil Municipal**

#### **LUNDI 03 DECEMBRE 2018**

##### **Participation financière demandée pour l'entretien de terrains :**

Le Conseil Municipal décide de demander :

- une participation de 82.00€ à Madame DUCROUX (terrain situé au Chezal, 2017).
- une participation de 250€ à la commune de MERY ES BOIS (entretien et élagage de la route mitoyenne des Poteries aux Patrouillats

##### **Tarifs Municipaux**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents DECIDE DE NE PAS AUGMENTER LES TARIFS COMMUNAUX EN 2019 (voir tableau pages précédentes)

##### **Concessions cimetière**

**Coût concession 50 ans (durée maximale) : 220€**

**caveau provisoire : 50€/jour (occupation limitée à 3 jours)**

Pour des raisons de gestion du cimetière, lors de l'acquisition de la concession, la fosse devra être creusée et une cuve étanche posée. Si les travaux ne sont pas réalisés la concession sera déplacée.

Les nouvelles concessions ne sont accordées que pour les sépultures des personnes domiciliées dans la commune au moment du décès.

##### **Subvention coopérative scolaire et classe de neige**

Le Conseil Municipal accorde une subvention de **500.00€** à la coopérative scolaire d'Achères pour l'année scolaire 2018-2019, et **990.00€** pour les 09 élèves d'Achères qui participeront à la classe de neige du samedi 02 février au vendredi 08 février 2018 à le Collet d'Allevard(Isère) soit **110.00€** par élève.

##### **Questions diverses**

Les collégiens peuvent fréquenter la garderie, dans les mêmes conditions que les élèves de maternelle ou primaire. Evolution du site internet en cours

**A vos agendas : Les vœux du maire et du conseil municipal  
auront lieu le 25 janvier 2019 vers 19h**